

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hopital Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

W21-835793

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 079.34

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bennis Naima

Date de naissance : 18-05-1958

Adresse : Mazrif extension

Tél. : 0661.13.05.92

Total des frais engagés : 515,60

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Pr. Majida ZAFRAOUI

Médecine Interne
Pathologie Infectieuse Hépatologie
Médecine Tropicale - Médecine du Sport
Maladies Sexuellement Transmissibles
Gériatrie - Rhumatologie - Phlébologie
86, Bd. M'hamed El Mokhtar 1er - CASABLANCA
86, Bd. M'hamed El Mokhtar 1er - CASABLANCA
86, Bd. M'hamed El Mokhtar 1er - CASABLANCA
86, Bd. M'hamed El Mokhtar 1er - CASABLANCA

Date de consultation : 01/02/2024

Nom et prénom du malade : Ben Naima al ABBAD Age : 66

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Infection à Rickettsie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 1

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 01/02/2024

Signature de l'adhérent(e) : BK

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/02/2010	5	1	Généraux	Pr. Majida ZAHRA Médecine Interne Pathologie Infectieuse Hépatologique Médecine Tropicale - Médecin Maladies Sexuellement Transmissibles Gériatrie - Rhumatologie - Pilologie 86, Bd. Mly Idriss 1er - CASABLANCA Tél : 05 22 05 12

attestant le Paiement des Actes
Pr. Majida ZAHRAOUI
Médecine Interne
Pathologie Métabolique Hépatologique
Médecine Tropicale - Médecine du Sport
Maladies Sexuellement Transmissibles
Gériatrie - Rhumatologie - Phlébologie
86, Bd. Mly Idriss 1er - CASABLANCA
Tél : 05 22 86 14 08 / 09

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
G. H. ALAMI Pharmacie GHANDI 33, Bd. Ghandi - Casablanca Tél. 05 22 36 21 32	01/02/24	515,60

DU DU FOURNISSAIS
G. H. ALAMI
Pharmacie GHANDI
33, Bd. Ghandi, Casablanca
Tél. 05 22 36 21 32

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
.....						
.....						
.....						
.....						
.....						

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Pr. *Majida Zahraoui*

SPECIALISTE EN MEDECINE INTERNE
EX ASSISTANTE A TITRE ETRANGER
DU COLLEGE DE MEDECINE DES HOPITAUX
DE PARIS

MALADIES DE SYSTEME - MALADIES RHUMATISMALES
GERIATRIE.

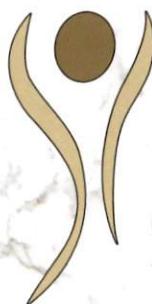
HEPATOLOGIE - ENDOSCOPIE DIGESTIVE

PATHOLOGIES INFECTIEUSES

DIPLOME D'IMMUNOPATHOLOGIE

NUTRITION ET TRAITEMENT DE L'OBESITE

MEDECINE DU SPORT



www.zahraouimajida.com

الدكتورة مجيدة الزهراوي

أستاذة أخصائية في الطب الباطني
في كلية الطب بمستشفى باريس
مساعدة سابقة بالخارج

الأمراض الجهازية - الأمراض الروماتيزمية

أمراض الشحخحة

أمراض الكبد - المنظار الباطني

الأمراض التغذوية

دبلوم في طب المناعة من معهد باستور بباريس

طب التغذية وعلاج السمنة - الطب الرياضي

Casablanca, le 01/02/2024 الدار البيضاء، في

Mme BENNIS Naima

VALEX 500

1 comprimé 2 fois par semaine

432,00

TRAITEMENT POUR UNE DURÉE DE : 6 MOIS

M. Majida ZAHRAOUI
Médecine Interne
Pathologie Infectieuse Hépatologie
Médecine Tropicale - Médecine du Sport
Maladie Sexuellement Transmissible
Gériatrie - Rhumatologie - Phlébologie
Bd. M. M. Idriss 1er - CASABLANCA
Tél : 05 22.86.14.08 / 09

LOT 515/60 83,60
FÉV 2025
B1030H60

PHARMACIE GHANL.
G. H. ALAMI
63, Bd. Ghandi Casablanca
Tél : 05 22 86 21 32

Résidence El Jawahir 86, Bd. Moulay Idriss 1^{er}. Casablanca

الرقم الأخضر : 07 62 988 987 - الهاتف : 0522 86 14 08 / 09 / 1D522 86 14 08 / 09 / 11 - البريد الإلكتروني : zahraouimajida@gmail.com

الفاكس : 05 22 86 14 09 - البريد الإلكتروني : 05 22 86 14 09 - البريد الإلكتروني : v: